

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 21 juillet 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Pouvoir : 1

Date de la convocation : 12 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BAUDIN Sébastien, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, MERAL Gilles, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier.

Absent excusé : Mickael HEALY (pouvoir à Joy LEMAN)

Secrétaire : Brigitte VERGEZ

2023.15 DM 2 SOLDE FDAC 2021

Madame le Maire rappelle que :

Conformément à la convention de mandat signée avec la CDC Cœur de Charente le 15 octobre 2021, les travaux de voirie réalisés dans le cadre du FDAC 2021 sont achevés et la subvention soldée.

Il reste un reliquat de 5.58 € qu'il faut passer en opération patrimoniale qui n'a pas été prévue au budget, en ouvrant des crédits comme suit :

Dépense Investissement

Chapitre : 041

Article : 2151 pour 5.58

Recette Investissement

Chapitre : 041

Article : 238 pour 5.58

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, acceptent la proposition de
Madame le Maire.

Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 24 juillet 2023.

Le Maire
Martine MAINGUET

